

RIODD



Réseau International de Recherche
sur les Organisations et le Développement Durable

Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2021



Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable organise le Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2021. Ce prix de thèse a une vocation profondément transdisciplinaire en sciences sociales et s'adresse à toutes les disciplines (Sciences de gestion, Économie, Droit, Sociologie, Sciences Politiques, Histoire, Sciences de l'ingénieur, etc.) pour **valoriser les meilleures thèses ayant trait au développement durable, à la responsabilité sociétale des organisations, et plus généralement à la thématique large des relations entre entreprises et société.**

Les thèses éligibles au prix RIODD Vigeo Eiris 2021 doivent avoir été soutenues durant les deux années civiles précédant la date du congrès du RIODD, donc entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020.

Les chercheur.e.s ayant candidaté au Prix RIODD Vigeo Eiris 2020 et dont la thèse n'a pas été récompensée peuvent soumettre à nouveau un dossier.

Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche, les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.

Les candidat.es doivent envoyer un dossier avant le 1^{er} avril 2021 à l'adresse suivante : prixthese.rioddVE@gmail.com

Ce dossier (en version électronique) doit comprendre les documents suivants (en français ou en anglais):

- Un exemplaire de la thèse ;
- Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
- Les deux pré-rapports autorisant la soutenance ainsi que le rapport de soutenance de la thèse ;
- Une réponse sur une page à la question suivante : « En quoi votre travail fait-il progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD » ;

- si le prix est décerné à sa thèse, le/la candidat.e s'engage à être présent.e au 16^{ème} congrès du RIODD, qui aura lieu à Montpellier les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre 2021,
- Un document mentionnant : Nom, prénom, adresse postale et email, institution de rattachement pendant la thèse, institution de rattachement au moment de la candidature.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Evaluation des candidatures :

Les dossiers seront évalués par un jury scientifique réuni par le RIODD. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'originalité de la problématique ;
- L'intégration d'une approche multidisciplinaire (champ des sciences sociales) dans le processus de recherche ;
- Le caractère innovant de la recherche dans sa dimension théorique ou méthodologique.

Les lauréat.e.s et éventuellement les finalistes retenu.e.s seront informé.e.s début juillet de la décision du jury.

Montant et remise du Prix de Thèse :

Le, la ou les lauréat.e.s recevront un prix d'un montant de 2000 euros remis par le Président du RIODD et le représentant de Vigeo lors du 16^{ème} congrès du RIODD.

Le cas échéant, le jury peut en outre distinguer un ou deux autres finalistes (montant accordé par Vigeo-Eiris dans ce cas : 500 €.)

La remise du ou des Prix sera faite lors du Congrès du RIODD à Montpellier le 30/9/2021 en présence d'un.e représentant.e de Vigéo-Eiris.

Valorisation de la Thèse :

Le RIODD et Vigeo Eiris publieront également une information sur le/la lauréat.e et sur les éventuel.le.s finalistes sur leur site respectif et dans la *Revue de l'Organisation Responsable*.

<https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable.htm#>

La, le ou les lauréat.e.s sont encouragé.e.s à soumettre un article issu de leur thèse à cette revue.